



ERTHEO

Est. 2001

GUIDE DES PARENTS

*ASSURANCE VOYAGE/ASSISTANCE
MÉDICALE ET ASSURANCE
ANNULATION*



POUVOIR IL **AVENIR** DE TU FILS

Stimulez les compétences,
l'apprentissage et le
développement de votre enfant.

CONTACTEZ-NOUS

info@ertheo.com

Tél. (+34)902 750 359

Ertheo.com

Très important:

Merci de prendre quelques minutes pour lire attentivement ce guide. Il contient des informations, des procédures et des recommandations essentielles pour éviter tout désagrément et faire en sorte que votre expérience soit la meilleure possible. Une fois les Assurances définies, il ne vous restera plus qu'à planifier comment ils profiteront du Camp !





Quel est notre rôle dans la contractualisation des assurances ?

- Ertheo PEUT vous fournir toutes les informations nécessaires pour que vous puissiez prendre votre décision.
- Ertheo PEUT vous recommander nos compagnies d'assurance de confiance — AON et Coverontrip — afin de faciliter la souscription des assurances.
- Ertheo PEUT gérer la souscription de l'assurance en votre nom et faciliter la communication avec la compagnie d'assurance.
- Ertheo NE PEUT PAS effectuer les démarches auprès de la compagnie d'assurance en cas d'incident, ni gérer les remboursements pour vous. Les assurances fonctionnent en auto-gestion par le parent/tuteur du participant ; c'est lui qui doit entamer les démarches directement auprès de la compagnie en cas de problème.

Avant de souscrire une assurance

Chaque police d'assurance couvre un risque, c'est-à-dire qu'elle prévoit des situations pour lesquelles on souscrit une assurance, situations qui peuvent ou non se produire.

Toute assurance couvre un risque, c'est-à-dire des situations pour lesquelles le contrat est souscrit et qui peuvent ou non survenir. Il est essentiel de connaître les deux types d'assurances qu'il est crucial de souscrire : leur fonctionnement, leur couverture, les entreprises recommandées et leur tarif :

Assurance Assistance voyage/médicale: couvre l'assistance et les frais en cas de problèmes médicaux, d'accidents ou autres, pendant le programme ou le voyage.

Assurance Annulation/Interruption: couvre le remboursement de la somme assurée de ce que vous avez payé pour le programme, ou des jours perdus, au cas où vous devriez annuler votre participation au camp ou le terminer plus tôt que prévu pour des causes couvertes.

Plus loin dans ce guide, nous développerons davantage d'informations sur chacune de ces deux assurances.

Quelle compagnie dois-je choisir pour souscrire ces polices d'assurance ?

Vous pouvez souscrire ces assurances auprès de la compagnie de votre choix. L'essentiel est d'être couvert. Autrement dit, vous êtes libre de choisir votre assureur. Chez Ertheo, nous recommandons, en toute impartialité, Coverontrip et AON, avec lesquels nous collaborons depuis des années. Ce sont des compagnies indépendantes, mais nous les considérons comme étant d'excellente qualité. Elles sont spécialisées dans les assurances pour sportifs. et les étudiants suivant des cours internationaux.

Nous vous présentons plus en détail les polices d'assurance que vous pouvez souscrire via Ertheo :

Assurance assistance voyage/assistance médicale

Cette assurance est obligatoire pour participer aux camps. • Si votre enfant possède déjà une assurance voyage ou une carte européenne d'assurance maladie (sauf pour les camps au Royaume-Uni), vous n'avez pas besoin de souscrire cette assurance.

Il est donc important de souscrire une assurance annulation/interruption.

Si vous n'avez pas d'assurance voyage pour votre enfant ou de carte européenne d'assurance maladie, Vous devez avoir ceci C'est sans danger, car c'est une exigence des camps.

Cette assurance, fournie par COVERONTRIP, couvre certains problèmes médicaux, accidents ou autres incidents imprévus pouvant survenir pendant le programme ou lors des déplacements vers et depuis le camp ou l'académie. Elle comprend les services suivants :
Télésanté 24h/24, hospitalisation à l'étranger ou prolongation du séjour
en cas de quarantaine médicale, d'état d'urgence ou de fermeture des frontières, entre autres.

Vous trouverez ci-dessous le prix de cette assurance dans le tableau.
Il convient de préciser que le prix est lié à celui de la compagnie d'assurance.

Durée	1 semaine	2 semaines	3 ou 4 semaines	5 à 8 semaines
(Europe) Prix par personne	67 euros	78 euros	89 euros	126 euros
États-Unis Prix par personne	79 euros	92 euros	115 euros	179 euros

Vous pouvez demander votre devis en euros, en dollars ou en livres sterling.

Veuillez noter qu'il s'agit d'une police d'assurance très complète, qui couvre non seulement les frais médicaux, mais aussi certaines situations liées à vos bagages. certain complications avec le médias de transport, accidents, séjours prolongés, entre autres.

CONSULTATION

[ICI](#) ([Inglese](#))

CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE ASSURANCE VOYAGE/ASSISTANCE MÉDICALE

Pour vous donner des informations complètes, voici quelques exemples de ce qui n'est PAS couvert :

- Maladies ou affections préexistantes et/ou congénitales, chroniques ou sous traitement médical avant le début du voyage
- Examens médicaux généraux, bilans périodiques, visites de contrôle.
- Si le titulaire de la police ou l'assuré provoque intentionnellement l'événement couvert par l'assurance.

- Les accidents liés à l'alcool ou à toute autre drogue.
- Ceux survenant dans le cadre de l'exercice d'une profession (y compris la formation) ou de la réception d'un contrat. rémunération, provenant de n'importe quel sport ; ainsi que celles qui surviennent occasionnellement de la participation de l'Assuré à des compétitions officielles ou fédérées et, en tout état de cause, de la pratique des modalités suivantes, même à titre amateur :

Les véhicules à moteur, l'alpinisme, le canyoning, l'escalade, la spéléologie, la chasse, les sports d'hiver, la gymnastique, le saut de pont, le saut à l'élastique, les sports nautiques, la plongée sous-marine et la plongée en bouteille, l'utilisation de petits avions et toute autre pratique sportive comportant un risque aérien (comme le parachutisme, le deltaplane, le vol en montgolfière, l'aérostation, le vol libre, le vol à voile ou similaire), l'équitation, la boxe, la lutte sous toutes ses formes, les arts martiaux, la tauromachie, la course de taureaux et toute autre participation à des spectacles de tauromachie ; et, en général, tout sport ou activité récréative réputée dangereuse ou à haut risque.

- Couverture en cas de retard ou d'annulation résultant d'un grève ou conflit du travail, entre autres.

CONSULTATION

[ICI \(Inglese\)](#)

TOUTES LES CAUSES ET EXCLUSIONS COUVERTES.

Extension géographique : Les garanties ne seront valables qu'à plus de 30 kilomètres de la résidence habituelle de l'assuré, sauf aux îles Baléares et Canaries, où ce sera à plus de 15 kilomètres.

Assurance annulation/interruption de séjour en camp de vacances

Il existe une autre assurance, facultative mais à notre avis extrêmement importante : l'assurance annulation/interruption.

Comme nous l'avons mentionné, diverses circonstances peuvent empêcher votre enfant de participer au camp ou l'obliger à l'interrompre prématurément. Bon nombre de ces situations sont couvertes par cette assurance.

Les causes couvertes comprennent les blessures ou maladies du participant survenues avant le début du camp ou pendant son déroulement.

Vous récupérerez ainsi votre argent (en totalité ou en partie) et votre enfant pourra participer au camp à tout autre moment.

Cette assurance garantit le remboursement de la somme assurée (ce que vous avez payé pour votre programme sans services supplémentaires) conformément à l'assurance souscrite, dans certains cas imprévus pouvant survenir avant le début du programme sportif ; et un remboursement partiel pour chaque jour de voyage perdu en cas d'interruption due à des événements imprévus pouvant survenir pendant le programme.

Elle coûte 199 € avec AON et couvre jusqu'à un maximum de 6 000 € ; ou 299 € et couvre jusqu'à un maximum de 9 000 €.

Vous pouvez consulter ici l'ensemble des causes couvertes, des exclusions et des détails des conditions générales de l'assurance annulation/interruption, et les télécharger :

[Conditions générales d'AON en espagnol](#)

[Conditions générales d'AON en anglais](#)

IMPORTANT : Il convient de noter qu'en cas d'annulation après le début du voyage, l'assurance ne couvrira que les jours non utilisés lors du rapatriement, c'est-à-dire lorsque l'étudiant retourne à son lieu d'origine.

En cas d'incident pendant le séjour, cette assurance couvre également le remboursement des services réservés avant le départ et non utilisés, ainsi que le remboursement total ou partiel des prestations non utilisées suite à l'interruption prématurée du séjour, impliquant nécessairement le retour de votre enfant à son domicile habituel. L'assurance ne couvre pas les retours anticipés non communiqués à l'assureur et non effectués avec son accord, entre autres raisons.



Comment souscrire ces polices d'assurance via Ertheo

Nous sommes à votre disposition si vous avez des questions sur ces assurances. Dans ce cas, veuillez contacter votre conseiller de programmes sportifs Ertheo.

Vous pouvez souscrire l'Assurance assistance voyage/médicale jusqu'à 48 heures avant le départ.

Vous pouvez souscrire l'Assurance Annulation/Interruption jusqu'à 7 jours avant le départ.

Pour souscrire l'une ou les deux assurances :

1. Demandez à votre conseiller Ertheo l'Assurance assistance voyage/médicale et/ou l'Assurance Annulation/Interruption, avec l'anticipation nécessaire. Le montant sera ajouté à votre devis et un lien de paiement sera généré, lié à votre mode de paiement habituel chez nous. Une fois payé, vous recevrez une confirmation automatique de notre système.
2. Une fois le paiement effectué, vous recevrez une confirmation automatique de notre système. La couverture s'activera 48 heures après la date du paiement intégral du Programme/Camp.
Note : Si vous avez besoin du certificat individuel de la police d'assurance voyage à votre nom pour des raisons de conditions d'entrée dans le pays ou de visas, vous pouvez nous le demander.
3. En cas d'incident nécessitant une couverture, nous vous expliquons comment procéder au point suivant.

Une fois les polices d'assurance souscrites...

Que dois-je faire si un incident doit être signalé avant ou pendant le camp ?

TRÈS IMPORTANT :

Il est crucial de suivre les étapes établies par les compagnies d'assurance pour rendre l'assurance effective, faute de quoi la couverture ne sera pas activée.
C'est à l'assuré d'entamer la procédure.

Nous réitérons : Ertheo NE PEUT PAS effectuer les démarches en cas de sinistre ni gérer les remboursements à votre place. Les assurances fonctionnent en auto-gestion par le parent/tuteur du participant, qui doit lancer le processus directement auprès de la compagnie en cas de problème.

En cas d'accident, de maladie ou de motif vous empêchant de participer ou de continuer le camp, il est indispensable que le parent ou tuteur contacte immédiatement la compagnie d'assurance en appelant la Centrale d'Assistance. Cette Centrale propose une assistance en plusieurs langues.

Suivez cette procédure:

Demandez l'assistance par téléphone avec un appel en PCV au 915724343, et si vous appelez depuis l'étranger au 034915724343, en indiquant:

- Nom et prénom(s) de votre enfant.
- Numéro de police.
- Lieu où se trouve votre enfant et votre numéro de téléphone.
- Description du problème rencontré.

Voici les coordonnées de la compagnie d'assurance que vous devrez avoir sous la main :

- Téléphone : +34 915724343
- E-mail : madrid_ops@irisglobal.es

Détail des faits et remboursements. Vous devrez fournir les détails des faits et vérifier si la cause de l'événement est couverte. La compagnie d'assurance vous indiquera les étapes à suivre.

- En tant qu'assuré, vous avez l'obligation d'informer la compagnie de la survenue de l'événement dans un délai maximum de 7 jours après en avoir eu connaissance.
- S'il est nécessaire de présenter des preuves médicales, des tests, des certificats ou des plaintes, ceux-ci doivent provenir exclusivement d'institutions agréées par la compagnie d'assurance pour être valides.
- L'appel à la compagnie d'assurance est impérativement la première étape immédiate à franchir.
- Une fois l'incident signalé et la documentation fournie, l'analyse, l'approbation, le montant et les délais des remboursements incombent exclusivement à la compagnie d'assurance.
- Les faits qui n'ont pas été communiqués à l'Assureur ou qui n'ont pas été effectués avec son accord ne seront pas couverts.

Nous arrivons au terme de ce guide. Nous espérons qu'il vous a été utile.
Nous vous souhaitons un excellent voyage et un séjour inoubliable au camp !



Merci d'avoir choisi Ertheo. Avez-vous des questions ? Nous sommes là pour vous aider.

www.erttheo.com